

Questions orales

● (1130)

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES RÈGLEMENTS—ON DEMANDE LE RETRAIT DE LA
MODIFICATION

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier, le député conservateur d'Annapolis Valley—Hants a dit ce que l'opposition affirme depuis des mois, soit que les réductions apportées récemment dans le cadre du régime d'assurance-chômage sont injustes, inéquitables et mauvaises et qu'elles doivent être annulées. Il a dit que si la question était mise aux voix au caucus conservateur, ces réductions seraient certainement annulées. Si la ministre ne veut pas écouter les anciens combattants et les pensionnés, écoutera-t-elle au moins les membres de son propre caucus et les femmes conservatrices d'Oromocto et retirera-t-elle cette mesure injuste avant que la Commission Forget ne termine son travail?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, comme vous le savez, cette question a déjà été soulevée bien des fois à la Chambre des communes et j'y ai toujours répondu. Le gouvernement a lui aussi préparé une réponse à ce sujet. La question a été débattue longuement ce matin au comité permanent. En ce qui concerne le caucus, il me semble que ce qui s'y passe ne touche que les membres du caucus lui-même.

M. Orlikow: Il s'agit de ce que le député a dit en public et non au caucus.

Mlle MacDonald: Le député doit être un peu inquiet de ce qui se passe au caucus s'il écoute le député de York-Sud—Weston.

LE CAUCUS DES DÉPUTÉS CONSERVATEURS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, la ministre veut-elle dire que ce caucus important de 211 députés conservateurs n'a aucune influence non seulement sur les mauvaises mesures présentées à la Chambre des communes, mais aussi sur ce qui se passe dans le secret des réunions du caucus? Est-ce là ce qu'elle veut dire?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, ce que je considère . . .

M. le vice-président: Je dois déclarer la question irrecevable.
Des voix: Bravo!

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

LE PRIX DE L'ESSENCE—LES BÉNÉFICES DE LA SOCIÉTÉ SHELL

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations qui est chargé d'essayer de protéger les consommateurs canadiens. Le directeur général adjoint de Shell Canada a confirmé mercredi que sa société accumule des marges bénéficiaires de 2 à 3c. le litre d'essence. Pourtant le gouvernement demande aux sociétés pétrolières de transmettre aux consommateurs les économies réalisées grâce à la chute des prix du brut. Comment cette politique libre est-elle appliquée

alors que le slogan de Shell Canada «A votre service» signifie en réalité «A notre service»?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pense que la politique énergétique de ce gouvernement a déjà fait ses preuves et que déjà la chute des prix du marché s'est traduite chez le consommateur et, évidemment, nous espérons que cette situation se continuera toujours à l'avantage des consommateurs, et je peux assurer mon collègue que nous surveillons l'évolution de la situation d'une façon tout à fait particulière.

[Traduction]

PETRO-CANADA—LA HAUSSE DES PRIX DE L'ESSENCE À
TORONTO

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, si le gouvernement suit la situation, le ministre peut-il expliquer pourquoi la société pétrolière d'État, Petro-Canada, suit la politique de prix de Shell en portant son prix aujourd'hui à plus de 40c. le litre à Toronto, alors qu'il devrait être de 38c.? Le gouvernement peut-il ordonner, ou du moins conseiller fortement à Petro-Canada de transmettre intégralement aux consommateurs l'économie de 12c. le litre?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je suis quand même surpris d'écouter ces commentaires justement parce que le parti que mon honorable collègue représente a déjà manifesté l'an passé son intention de voir le gouvernement adopter une politique qui laisse fluctuer les prix du marché, et lorsque ces prix-là tombent, on veut évidemment les voir établir un prix plancher.

Je pense, monsieur le Président, que tout ce qu'il est intéressant pour nous de surveiller, c'est que la réduction des chutes du prix du pétrole se traduise à l'avantage du consommateur, et c'est ce que ce gouvernement surveille de façon constante.

* * *

LES CHEMINS DE FER

LA MISE À PIED POSSIBLE DE TRAVAILLEURS DU CN À
JONQUIÈRE

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Il y a 15 travailleurs du Canadien National qui risquent de se voir mis à pied à Jonquière au cours des prochaines semaines, suite à la rationalisation des effectifs annoncée par le CN. La perte de 15 emplois en région éloignée, c'est comme 200 «jobs» à Montréal.

Le ministre peut-il m'assurer que la rencontre que j'ai demandée entre les représentants de son ministère, les autorités du CN et les représentants des 15 employés de Jonquière qui risquent de se voir mis à pied, que cette rencontre pourra avoir lieu dans les plus brefs délais et que les alternatives de solutions proposées par le syndicat seront analysées de façon sérieuse?